

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Henri PETIT

Allocution à la bénédiction du nouveau
bourdon de l'Abbaye

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1947, tome 45, p. 194-200

© Abbaye de Saint-Maurice 2012



Photo A. Comman

La « Thébéenne » dans la Cour St-Joseph

ALLOCUTION DE Mgr HENRI PETIT

Révérendissime Vicaire général de Genève
à la bénédiction du nouveau bourdon de l'Abbaye

Invité par S. Exc. Mgr Haller à prononcer l'allocution qui devait accompagner la bénédiction solennelle du nouveau bourdon de l'Abbaye, Mgr Henri Petit s'est acquitté magnifiquement de sa tâche dans une prédication à la fois érudite, pieuse et pleine de cordialité, dont nous nous faisons un plaisir de reproduire ici les passages les plus propres à l'instruction et à l'édification de nos amis.

Excellence,
Mes bien chers Frères,

Vous vous en doutez quelque peu, mon sujet d'allocution s'est imposé de lui-même à moi. Aussi bien, en un jour de fête comme celui-ci, de quoi parler, si ce n'est des cloches en général et de votre dernière cloche en particulier ?

Vous êtes-vous déjà demandé, mes Frères, de quand datent les premières cloches ?

Sur ce point, les avis sont très partagés.

Les uns en font remonter l'origine jusqu'à la plus haute antiquité : on parle encore quelquefois — et j'en ai vu moi-même dans les musées — de certaines cloches prodigieuses qui auraient existé en Chine dès les temps les plus reculés.

D'autres en font remonter l'institution au V^e siècle de notre ère et leur donnent pour inventeur saint Paulin, évêque de Nole en Campanie, d'où leur nom latin et italien de *campana*.

Il est probable qu'elles ne sont apparues dans le monde, ni si tôt, ni si tard.

Ce qu'il y a de certain, c'est que l'usage des cloches — succédant à la crécelle — apparaît d'abord dans les monastères.

Grégoire de Tours, mort en 594, parle de la cloche qui fait lever les moines pour matines.

Et déjà avant lui Césaire d'Arles (mort en 542), dans la règle qu'il donnait à son monastère de vierges, prévoit une sanction contre la religieuse qui, la cloche sonnée, arrivera en retard à l'office.

Au VI^e et au VII^e siècle, les cloches se répandent dans les églises des Gaules. Cent ans plus tard, elles étaient devenues en Europe d'un usage courant.

Un capitulaire de Charlemagne, d'octobre 802, demande que les prêtres sonnent les cloches des églises aux heures convenables, de jour et de nuit, pour appeler les peuples à adorer Dieu.

Une chose certaine encore, c'est que la bénédiction des cloches est une cérémonie déjà très ancienne, puisqu'elle remonte au moins au VII^e siècle.

Depuis lors, elle n'a jamais cessé d'être en usage. Au demeurant le Code ecclésiastique, au canon 1169, l'exige pour les cloches des églises.

Les onctions que comporte la cérémonie — sept onctions extérieures avec l'huile des infirmes et quatre onctions intérieures avec le saint-chrême — lui ont valu le nom de consécration que le code emploie avec celui de bénédiction.

Mais de très bonne heure, l'ablution d'eau, — la cloche est lavée au dedans et au dehors avec de l'eau bénite, — la présence des parrains et marraines, l'imposition d'un nom, suggérèrent un rapprochement avec le baptême. Et dans le peuple chrétien, encore aujourd'hui, on parle volontiers, en pareille circonstance, de baptême des cloches.

Mais ce nom populaire est absolument impropre. L'Eglise ne l'emploie jamais et il ne se trouve dans

aucun des Livres liturgiques autorisés, ni dans le Pontifical, ni dans le Rituel romain.

Que les âmes timorées — il en est dans notre Suisse religieusement divisée — que les âmes timorées, ou trop facilement scandalisées, se rassurent donc !

L'Eglise catholique romaine, encore que le poète ait dit :

Objets inanimés, avez-vous donc une âme ?

réserve le baptême aux seules créatures humaines, douées d'une âme raisonnable et infectées dès leur entrée en ce monde par le péché d'origine et ses suites mortelles.

Quant au rôle des cloches, mes Frères, il vous est trop connu pour que j'y insiste tant soit peu.

Elles appellent à la prière, et ce sont les trois « Angélus » de la journée, et ce sont les sonneries pressantes qui invitent les fidèles aux exercices publics de piété.

Elles soulignent de leur voix grave ou légère les principaux événements de la vie, allant du carillon du baptême jusqu'au glas de l'agonie et des funérailles.

Elles signalent par les coups redoublés du tocsin, les incendies et les inondations ou le danger de guerre qui appelle les soldats à la défense des frontières.

Elles chantent joyeusement les glorieux anniversaires de la nation (chez nous le 1er août) ou triomphalement les victoires remportées sur l'ennemi.

Elles rappellent surtout aux chrétiens, comme l'Evangile de Marthe et Marie, qu'une seule chose est nécessaire : servir Dieu par amour.

Et elles déversent, même au cœur de l'incrédule, de nostalgiques regrets et de bienfaisants remords.

La cloche, s'ébranlant aux vieilles tours gothiques
Et résonnant du fond des siècles catholiques
Fait tressaillir quand même aux frissons anciens
Ce qui reste de foi dans nos vieux os chrétiens.

J'ai trouvé mieux encore dans mes lectures : un émouvant aveu de Michelet dans son *Histoire de France*. Ce passage a été supprimé dans les dernières éditions de ce livre. Mais l'abbé Charles Perraud l'avait noté et appris par cœur, et c'est sous sa plume que je l'ai recueilli dans

son ouvrage : *La Libre-Pensée et le catholicisme*, paru en 1887.

« Faisons les fiers tant que nous voudrions, philosophes et raisonneurs que nous sommes aujourd'hui. Mais qui de nous, parmi les agitations du mouvement moderne, ou dans les captivités volontaires de l'étude, dans ses âpres et solitaires poursuites ; qui de nous entend sans émotion le bruit de ces belles fêtes chrétiennes, la voix touchante des cloches et comme leur doux reproche maternel ?

« Qui ne voit, sans les envier, ces fidèles qui sortent à flots de l'église, qui reviennent de la table divine rajeunis et renouvelés ?

« L'esprit reste ferme, mais l'âme est bien triste. Le croyant de l'avenir, qui n'en tient pas moins de cœur au passé, pose alors la plume et ferme le livre. Il ne peut s'empêcher de dire : « Ah ! que ne suis-je avec eux, un des leurs, et le plus simple, le moindre de leurs enfants ! »

Je résume tout en deux mots, mes Frères : les cloches expriment tour à tour toutes les joies et toutes les douleurs de l'homme.

Les joies éphémères de la terre, prélude tout de même et avant-goût des joies sans fin du ciel. N'a-t-on pas défini le Paradis, cette Fête perpétuelle, absence de toutes les douleurs et accumulation de toutes les joies : « un lieu où les cloches sonnent toujours » ? (L. Bloy)

Oui, les joies d'ici-bas. Mais aussi les douleurs. Car quoi que l'on fasse et mal gré que l'on en ait, la terre restera toujours une vallée de larmes puisque jamais, malgré toutes les inventions de la science et les progrès indéfinis de la médecine, on n'arrivera à stopper la mort, la terrible faucheuse qui frappe à gauche et à droite, comme une sourde, et fait jaillir des champs de l'humanité ces gouttes de rosée brûlantes que sont les larmes des deuils et des séparations.

Comme on comprend dès lors la douleur poignante des glas funèbres, « la grande voix d'airain qui là-haut se lamente »...

Et que dirai-je maintenant, mes Frères, du gros bourdon que, dans leur munificence, ses parrains et marraines viennent d'offrir à la Communauté de St-Maurice ?

Deux choses seulement : son nom et son inscription.

Et ici, pour ne pas allonger inutilement, je ne ferai que citer l'admirable inscription latine, vraiment digne d'être coulée dans le bronze : en quelques mots concis et bien frappés, elle vous en dira plus que je ne saurais le faire !

D'un côté de la cloche, un groupe de martyrs : S. Maurice et ses Compagnons.

Et voici, au sommet, la première inscription :

« Je me nomme Thébéenne pour célébrer les victoires des Saints Martyrs Thébéens.

En union avec mes sœurs, j'invoque le Christ-Roi Auteur de la paix,

je rassemble le clergé pour dire à Dieu une louange sans fin,

je réunis les fidèles,

j'embellis les fêtes,

j'exulte avec l'Eglise et la Patrie. »

... De l'autre côté de la cloche, la seconde inscription :

« Pour renouveler, accroître et parfaire les accords de cette tour en partie détruite, mais de nouveau restaurée, les époux Fernand Felli et Alice Sonney, de Vevey, en souvenir de leur petit Jean-Pierre qui chante maintenant avec les Anges,

et leur frère Ernest avec son épouse Rose Pfefferlé

ont fait don de cette grande cloche,

en l'an du Seigneur 1947,

Mgr Louis-Séverin Haller leur compatriote étant Abbé de St-Maurice et Evêque de Bethléem. »

De part et d'autre, les armoiries de S. Exc. Mgr Haller et celles de la famille Felli.

... *Je me nomme Thébéenne.* Oh ! le beau nom et le splendide programme ! Car la Thébéenne chantera désormais, de sa voix grave étouffant les sons plus aigus de ses six compagnes, les fiers martyrs d'Agaune, S. Maurice et ses Compagnons, qui ont donné à Dieu, par l'effusion de leur sang, la plus grande preuve d'amour, en laissant aux générations futures le mot d'immortelle liberté de Saint Pierre : « Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes »...

... *En souvenir de leur petit Jean-Pierre qui chante maintenant avec les Anges.*

Comment mieux rappeler la naissance au ciel de ce petit enfant qui n'a pas connu les laideurs de la terre, et que ses chers parents n'ont pour ainsi dire reçu de Dieu que pour le lui rendre aussitôt, mais orné de la grâce du baptême et digne, en effet, de mêler sa voix à celle des anges, comme on peut supposer qu'en certains jours les anges doivent moduler leurs Sanctus et leurs Alleluias au rythme joyeux et cadencé des carillons de fête.

Saint Maurice, le grand soldat ; Jean-Pierre, le tout petit enfant. Quel rapprochement !

J'imagine qu'ils sont là, tous deux. Le fier Thébéen, ayant déposé son épée, et portant dans ses bras le petit ange, héros invisible mais ému et surpris de cette belle fête de famille.

Le martyr et l'enfant nous donnant de concert la conclusion de cette cérémonie.

Le soldat. — Mes Frères, « celui qui hait, celui qui méprise sa vie en ce monde la sauve pour l'éternité. »

L'enfant. — « Si vous ne vous convertissez pas, et si vous ne devenez comme de petits enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume de Dieu. »

Mes Frères, retenons bien cette double leçon : Voulons-nous que Dieu se penche sur nous avec amour et, par sa grâce, nous aide à atteindre à la véritable grandeur, faisons-nous tout petits, car celui qui s'abaisse ici-bas sera un jour exalté.